



Commission économique pour l'Europe**Comité des transports intérieurs****Soixante-dix-septième session**

Genève, 24-26 février 2015

Point 4 h) de l'ordre du jour provisoire

Questions stratégiques de nature horizontale:**État des adhésions aux conventions et accords****internationaux de la CEE sur les transports****État des adhésions aux conventions et accords
des Nations Unies sur les transports administrés
par la CEE****Note du secrétariat***Résumé*

Le présent document fait le point sur l'état d'adhésion des États membres et non membres de la CEE aux conventions et accords des Nations Unies sur les transports administrés par la CEE.

Au 17 novembre 2014, le nombre total de Parties contractantes aux 58 instruments juridiques des Nations Unies dans le domaine des transports, administrés par la CEE, était de 1 699, avec six nouvelles Parties contractantes à six instruments en 2014. Si l'adhésion à ces instruments juridiques continue d'attirer de nouvelles Parties contractantes, l'augmentation a été plus modeste que les années précédentes, ce qui est en grande partie attribuable au fait que la plupart des États membres de la CEE sont déjà parties aux instruments les plus importants.

Le Comité souhaitera sans doute inviter les pays qui ne l'ont pas encore fait à adhérer aux conventions et autres instruments juridiques des Nations Unies dans le domaine des transports intérieurs administrés par la CEE et ses organes subsidiaires.

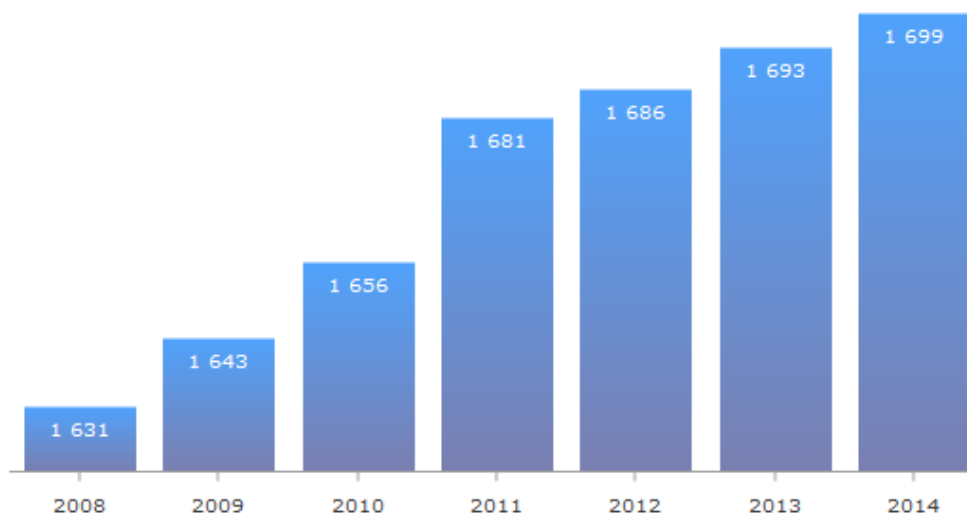


I. Aperçu général

1. La figure 1 ci-dessous montre le nombre total de Parties contractantes aux instruments internationaux relatifs aux transports intérieurs conclus sous les auspices du Comité des transports intérieurs (CTI). Au 17 novembre 2014, le nombre total de Parties contractantes aux 58 instruments juridiques des Nations Unies dans le domaine des transports administrés par la Commission économique pour l'Europe (CEE) était de 1 699¹, avec six nouvelles Parties contractantes à six instruments juridiques en 2014 (voir l'annexe pour plus de détails). À ce jour toutefois, sur ces 58 instruments juridiques, neuf ne sont pas encore entrés en vigueur. Les tableaux récapitulatifs sur l'état des signatures, ratifications et adhésions au 17 novembre 2014 pour tous les instruments juridiques sont disponibles à www.unece.org/trans/conventn/intro.html.

Figure 1

Nombre total de Parties contractantes aux instruments internationaux relatifs aux transports intérieurs conclus sous les auspices du Comité des transports intérieurs (CTI)



Source: CEE.

II. Répartition géographique des Parties contractantes

2. Le nombre total de Parties contractantes aux 58 instruments juridiques de l'ONU dans le domaine des transports est de 1 699 (au 17 novembre 2014), dont 1 692 États. On compte 1 311 Parties contractantes membres de la CEE et 381 Parties contractantes non membres.

3. Sur les 193 États Membres de l'Organisation des Nations Unies, 146 États (75 %) sont Parties contractantes à au moins un instrument juridique relatif aux transports intérieurs (voir la figure 2).

4. Sur les 146 États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont Parties contractantes, 90 (60 %) sont des États non membres de la CEE.

¹ En raison d'une erreur technique, l'adhésion du Viet Nam à la Convention sur la circulation routière de 1949 ne figurait pas dans les tableaux des Parties contractantes jusqu'à présent.

5. Sur les 58 instruments juridiques relevant de la compétence de la CEE, 49 sont en vigueur. Les États non membres de la CEE sont Parties contractantes à 29 conventions relatives aux transports. Le champ géographique d'environ 60 % des conventions des Nations Unies relatives aux transports qui sont administrées par la CEE et sont en vigueur s'étend donc au-delà de la région de la CEE. En moyenne, chaque État membre de la CEE est partie à 23 instruments juridiques, tandis que chaque État non membre de la CEE est partie à 13 instruments juridiques.

Figure 2

États membres et non membres de la CEE Parties contractantes à au moins une convention des Nations Unies dans le domaine des transports



Légende: gris foncé: Parties contractantes-gris clair: Parties non contractantes.

Source: CEE.

6. L'Union européenne est Partie contractante à sept instruments juridiques. Il est probable qu'à l'avenir d'autres groupements issus d'initiatives d'intégration régionale chercheront également à le devenir.

7. Pour la majorité des conventions relatives aux transports, le nombre de Parties contractantes membres de la CEE est supérieur à celui des Parties contractantes non membres. Pour certaines conventions, c'est l'inverse. Par exemple, sur les 96 Parties contractantes à la Convention sur la circulation routière de 1949, 60 ne sont pas membres de la CEE. De même, pour certaines conventions concernant la facilitation du franchissement des frontières, un plus grand nombre de Parties contractantes n'appartient pas à la région de la CEE: 44 sur 79 Parties contractantes à la Convention sur les facilités douanières en faveur du tourisme de 1954 et 42 sur les 74 Parties contractantes à son Protocole; et 44 sur 80 Parties contractantes à la Convention douanière relative à l'importation temporaire des véhicules routiers privés de 1954.

8. Le Comité souhaitera peut-être tenir compte de l'information ci-dessus et conseiller les Groupes de travail et le secrétariat sur les moyens d'augmenter le nombre de nouvelles adhésions aux instruments juridiques relevant de sa compétence.

Annexe

Adhésions enregistrées du 1^{er} janvier au 17 novembre 2014

<i>Date</i>	<i>Partie contractante</i>	<i>Convention</i>
20.08.2014	Viet Nam	Convention sur la circulation routière (8 novembre 1968)
20.08.2014	Viet Nam	Convention sur la signalisation routière (8 novembre 1968)
17.06.2014	Belgique	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures (ADN) (26 mai 2000)
08.05.2014	Slovénie	Accord concernant l'établissement de règlements techniques mondiaux applicables aux véhicules à roues, ainsi qu'aux équipements et pièces qui peuvent être montés et/ou utilisés sur les véhicules à roues (25 juin 1998)
21.02.2014	Slovaquie	Protocole additionnel à la Convention relative au contrat de transport international de marchandises par route, concernant la lettre de voiture électronique (e-CMR) (27 mai 2008)
10.01.2014	Serbie	Accord européen sur les grandes voies navigables d'importance internationale (AGN) (19 janvier 1996)